

Latin

Série Lettres et arts - spécialité Lettres classiques

Écrit

Le jury a eu à corriger cette année 102 copies, soit 11 de plus que l'an dernier. Il a pu utiliser tout l'éventail des notes, de 20/20 pour 3 excellentes copies à 01/20 pour une copie entièrement fautive et inachevée. La moyenne, qui s'établit à 10,2, reste comparable à celle des sessions antérieures. Si 21 candidats et candidates ont obtenu une note inférieure à 05/20, le jury a eu le plaisir de lire un nombre significatif de copies très solides, voire franchement excellentes, avec 13 notes supérieures ou égales à 17/20.

Le texte de 24 vers proposé à la traduction était tiré de l'élegie II, 4 de Tibulle. Le titre (« Contre le goût du luxe des jeunes filles ») en explicitait d'emblée le contenu. Plaidoyer contre la cupidité féminine, cette élégie laisse entendre le dépit de l'*exclusus amator* et n'est sans doute pas dépourvue d'humour. Mais l'on n'attendait évidemment pas des candidats et candidates qu'ils y fussent sensibles et il n'était pas nécessaire d'avoir fréquenté assidûment les poètes élégiaques pour élucider le sens du texte. La première partie développe le thème annoncé dans le titre du sujet. À partir du vers 13, le poète s'adresse directement à la jeune fille cupide, comme le signale *at tibi* placé en tête de vers. Au vers 19, l'adresse directe à la femme cupide laisse place à l'évocation de la femme vertueuse, avec un *at bona* qui répond à *at tibi* et un retour à la 3^{ème} personne.

Comme souvent chez Tibulle, les phrases sont courtes et la syntaxe n'est pas très complexe. Un texte poétique, dans lequel les mots sont placés plus librement qu'en prose, exige néanmoins une rigueur d'analyse toute particulière. Les temps et les modes étaient également déterminants dans une élégie qui mêle affirmations, imprécations et prédictions. Nous commentons ici des fautes qui ont été régulièrement commises, en les classant par types de manière à indiquer aux futurs préparateurs les principaux écueils à éviter.

Une première difficulté consiste à faire bon usage du dictionnaire. Il est fortement conseillé de ne pas l'ouvrir avant d'avoir construit la phrase latine. Cette méthode a plusieurs vertus. Elle empêche de céder à la tentation de réinventer le texte de Tibulle à partir d'une liste de vocabulaire obtenue en compulsant frénétiquement le Gaffiot. Et surtout, elle oblige à réfléchir à la nature de chaque mot, ainsi qu'à la déclinaison, la conjugaison ou la classe à laquelle il se rattache. La recherche dans le dictionnaire est alors raisonnée et n'aboutit pas à de regrettables confusions. Ainsi *murice* (v. 2) ne vient pas de *mus*, *muris* m. (« la souris »), mais de *murex*, *muricis* m. (« la pourpre », teinture pourpre que l'on tire du coquillage appelé « le pourpre », avec un changement de genre qui semble avoir échappé à une partie des candidats et candidates). *Legit* (v. 1) n'est pas le présent de *legare* (« léguer ») mais de *legere* (« ramasser, recueillir ») et c'est le verbe grec λέγω et non le verbe latin *lego* qui signifie « dire ». *Clauim* (v. 5) est l'accusatif de *clavis*, is f. (forme en *-im* donnée par le Gaffiot) et non de *claua*, ae f. (la bûche). *Discedens* (v. 23) est le participe présent de *discedere* (« s'éloigner ») et non de *discere* (« apprendre »). *Vixi*, qui fournit son radical à *uixerit* (v. 20), est le parfait de *uiuo* (« vivre ») et non de *uinco* (« vaincre »). Ces erreurs trahissent à la fois une forme de précipitation et une utilisation irréfléchie et aléatoire du dictionnaire, qui ne peuvent qu'aboutir à des contresens. Dans chaque notice, il faut ensuite choisir judicieusement parmi les différents sens proposés, en tenant compte du contexte : complément de *tingit* (« teindre »), *ouem* (v. 2) ne signifie pas « la brebis », mais « la laine », sens précisément illustré dans le Gaffiot par l'élegie II, 4 de Tibulle. À proximité de *canis* (« le chien »), *custos* (v. 6) a toutes les chances de renvoyer au gardien (premier sens donné par la notice du Gaffiot) plutôt qu'au pédagogue.

L'analyse morphologique est également une étape décisive dans l'exercice de la version. C'est elle qui permet de repérer les groupes de mots et de leur attribuer une fonction. L'expression *haec fecere malas* (v. 5), simple en apparence, a ainsi donné lieu à de nombreux contresens faute d'être bien construite. *Haec* n'est jamais un accusatif féminin pluriel : on ne peut donc pas le rattacher à *malas*. Une traduction comme « Celles-ci ont accompli des méfaits » repose sur une double erreur : *haec* n'est pas un nominatif féminin pluriel et *malas* n'est pas un accusatif neutre pluriel. *Haec* est un nominatif neutre pluriel, sujet de *fecere* mis pour *fecerunt* : « toutes ces choses », c'est-à-dire le luxe décrit dans les vers qui précèdent, ont rendu les jeunes filles mauvaises. Élucider la construction d'une phrase latine suppose donc de pouvoir s'appuyer sur une bonne connaissance de la morphologie. *Vestis*, is f., mot de la 3^{ème} déclinaison, donnerait au datif et à l'ablatif pluriel *uestibus* et non *uestis* (v. 4), qui ne pouvait donc pas être traduit par « pour leurs vêtements » : il s'agissait du sujet de *dat*. Ce n'est pas parce qu'ils riment que *canis* et *liminis* sont au même cas et signifient « les anciennes limites ».

Une bonne analyse des temps, des modes et des voix n'est pas moins indispensable pour traduire correctement un texte latin. Faute d'avoir identifié une série de subjonctifs employés dans une proposition principale (*pereat*

v. 1, *eripiant* v. 14, *spectent* v. 15, *addat* v. 16) ou faute d'en avoir compris la valeur (le souhait, et non l'hypothèse), certains candidats et candidates sont passés à côté de la dimension impératoire du texte, qui en faisait à la fois le sel et l'humour. Le point d'exclamation ajouté par l'éditeur au vers 2 aurait pu les mettre sur la voie. Au vers 17, la phrase *nec erit qui lugeat ullus* leur offrait une belle occasion de montrer au jury qu'ils connaissaient ce type de relative au subjonctif, de facture parfaitement classique, en traduisant par « il n'y en aura pas un pour s'affliger ». *Det*, dans la relative *nec qui det munus* (v. 18), avait exactement la même valeur. Lire *flebitur* (v. 20) comme une voix active et non comme une voix passive revenait à faire un contresens sur tout le passage : à sa mort, la femme honnête ne pleurera pas, elle sera pleurée de tous.

Les principales difficultés syntaxiques se trouvaient dans le dernier tiers du texte et le barème a été conçu de manière à valoriser les copies qui les ont surmontées plutôt qu'à pénaliser trop lourdement celles qui n'y sont pas parvenues. Le relatif indéfini *quicumque* (v. 1 et v. 9) était donné en note, de même que *quin* (v. 15), qui était ici une particule d'affirmation. L'accord de proximité de *dat* (v. 3) au singulier avec *hic* plutôt qu'au pluriel avec l'ensemble des sujets (*et Coa uestis, et lucida concha*) n'a généralement pas posé problème : on comprenait aisément le sens en suivant simplement l'ordre de la phrase latine. Il fallait en revanche avoir entendu parler des doubles négations en latin pour comprendre *nec quisquam* (v. 16) et *nec ullus* (v. 17). *Seu*, employé seul, introduit une proposition subordonnée de condition, dont le verbe principal est *erit*. *Licet* (v. 19) n'a pas systématiquement le sens de « il est permis », mais peut servir de conjonction de subordination marquant la concession. Faute de maîtriser la syntaxe des déponents, de nombreux candidats ont interprété *ueneratus* (v. 21) comme un participe passé passif (« un vieillard honoré », « un vieillard vénéré », jusqu'à l'étonnant « vieillard de longue date »), alors qu'il a un sens actif (« un vieillard honorant ses anciennes amours »).

Le jury évalue également la capacité des candidats à produire une traduction intelligible. Les non-sens sont très lourdement sanctionnés. Des traductions comme « et les Rubrius des perles éclatantes de la mer », où l'association *Rubro mari* (« la mer Rouge ») n'a pas été vue, ou comme « le gardien a commencé à être le chien », ou encore « elle a commencé à être une gardienne pour la maison du chien » (quand c'est évidemment le chien qui se transforme en gardien de la maison) sont le fait de candidats qui traduisent mécaniquement le texte en renonçant à lui donner sens.

Enfin, les fautes de français et d'orthographe sont fortement pénalisées. Il serait fastidieux d'en dresser ici la liste. Nous nous contenterons d'inviter les futurs candidats et candidates à prêter une attention particulière aux accords des participes passés ainsi qu'aux terminaisons des verbes conjugués et de leur rappeler que « bien que » réclame le subjonctif et qu'on ne trouve jamais le conditionnel après « si ».

Dès qu'il l'a pu, le jury a valorisé la précision de la traduction : c'est elle qui, avec l'élégance du style, permet de faire la différence et de départager les meilleures copies, comme le réclame le jeu du concours. Ainsi, *avaritia* ne doit pas être paresseusement traduit par « avarice », mais par « cupidité » : l'avare ne veut rien lâcher, le cupide veut tout prendre ; la jeune fille avide de luxe appartient évidemment à la seconde catégorie. Aux vers 13 et 19, *at* permettait d'articuler nettement les différents mouvements du texte et devait absolument être traduit. Au vers 13, il fallait essayer de rendre l'antéposition de *tibi*, tout en tenant compte du fait que c'est un datif, et non un vocatif. Au vers 19, *nec* devait être rendu d'une manière ou d'une autre (par exemple, « celle qui fut bonne sans être cupide »).

Le présent rapport, qui vise à rappeler aux préparateurs les objectifs de l'exercice et les erreurs les plus fréquentes, ne doit surtout pas les décourager. Comme l'année précédente, il y a eu cette année de très belles et nombreuses réussites en version latine et le jury a eu la satisfaction de pouvoir récompenser généreusement d'excellentes traductions. Celles-ci sont assurément le résultat d'une solide connaissance des structures de la langue latine, d'un entraînement régulier à la traduction et d'une capacité à aborder le texte avec méthode. Pour réussir en version latine, il faut non seulement avoir souvent traduit tout au long de l'année, mais aussi avoir accepté de remettre chaque traduction plusieurs fois sur le métier. Face à un texte latin qui résiste, il faut s'entêter : c'est le meilleur moyen de progresser, de se préparer au concours, en même temps que de découvrir le plaisir de traduire.

Oral

Série Lettres et arts

Spécialité Lettres Classiques

Lors de la session 2021, le jury a entendu 9 candidats et candidates, comme en 2019 (il n'y a pas eu de session 2020 en raison des circonstances sanitaires). Cinq ont expliqué un extrait de l'*Art d'aimer* d'Ovide (I, 135-170 ; 191-226 ; 351-386 ; 525-560 ; 671-706), quatre ont été entendus sur le livre 35 de l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien (I, 2-II, 5 ; VII, 22-IX ; XXXVI, 62-66 ; XLII, 150-XLIV, 153). Les deux œuvres ont donné lieu à parts égales à des prestations réussies et moins réussies. La note maximale a été attribuée à l'explication d'un extrait d'Ovide (19/20).

Les attendus formels de l'exercice (présentation du texte, lecture, traduction, puis commentaire organisé) sont toujours bien maîtrisés et le jury a apprécié, même quand la traduction était chancelante, la capacité des candidats et candidates à présenter une problématique ou un projet de lecture clair, à mener un commentaire bien structuré, sans répétitions, ou encore à tirer parti de quelques « notions-clés » générales pour éclairer avec pertinence l'extrait proposé. Comme en 2019, beaucoup de candidats et candidates ont fait positivement la différence par leur grande réactivité lors de la reprise de la traduction menée avec le jury, en étant capables de corriger presque immédiatement, et avec précision, des erreurs parfois nombreuses. Cette réactivité est une qualité qu'il vaut la peine de travailler pendant l'année. Le jury y est d'autant plus sensible qu'il est conscient que les « grands débutants », commençant les langues anciennes en arrivant en CPGE pour les présenter en option ou spécialité, sont de plus en plus nombreux.

La traduction, en revanche, a donné lieu à des résultats plus inégaux et, dans certains cas, franchement décevants. Si la prose de Pline l'Ancien présente parfois un caractère technique ou une concision dans l'expression qui peuvent rendre la traduction délicate, les passages proposés au tirage au sort n'avaient rien d'insurmontable pour qui a préparé l'œuvre tout au long de l'année. Il en allait de même avec le texte d'Ovide, dont le style, les tours ou les images deviennent rapidement familiers à un lecteur assidu. Il s'agit, faut-il rappeler, d'une épreuve sur programme, qui peut difficilement être improvisée. Certes, le jury clarifie parfois par de brèves notes tel ou tel référent devenu implicite suite au découpage du texte (un pronom, le sujet d'un verbe). Mais les principaux *realia* et éléments de contexte, qui sont indispensables pour une bonne compréhension du texte, sont supposés connus pour avoir été travaillés : par exemple, *Gnosis*, dans l'*Art d'aimer* (v. 525), est un substantif qui désigne Ariane, errant éplorée sur le rivage ; *Numidicus* et *Synnadicus*, dans la charge ironique que Pline mène au début de son livre (I, 2) contre le luxe excessif de ses contemporains, renvoient à des espèces de marbre richement colorés ; lors du triomphe de C. César tel que le rêve Ovide (v. 191-226), le jeu d'opposition entre Romains et Parthes ne peut être compris et éclairé si l'on ne possède pas au moins quelques connaissances sommaires sur le sujet. La session 2020 a par ailleurs fourni son lot d'erreurs d'identification et de construction : citons notamment, comme points d'attention pour les futurs candidats et candidates, *tantus, a, um* pris pour *talis, e*, des confusions nombreuses sur la voix des verbes et les déponents, et l'usage mal compris, en particulier chez Ovide, du pronom relatif sans antécédent exprimé.

La qualité des commentaires eux-mêmes a également pâti d'un manque de connaissance des enjeux des œuvres au programme : le jury n'attend pas des candidats et candidates qu'ils en soient des spécialistes, ni qu'ils maîtrisent, sur tel passage précis, la totalité des intertextes poétiques ou des allusions picturales. En revanche, un commentaire doit être traversé par deux dynamiques complémentaires : la lecture met en avant d'une part la manière dont l'extrait s'inscrit dans le propos de l'ouvrage, voire dans l'œuvre de l'auteur, d'autre part la spécificité de l'extrait proposé par rapport au reste de l'œuvre (un « test » simple consiste à vérifier si la problématique choisie peut s'appliquer indifféremment à n'importe quel autre passage du texte, ce qui est un signe de faiblesse). En ce sens, un premier objectif, avant même de commenter finement et de chercher des « procédés », doit être d'explicitier à partir de ses connaissances les grandes questions qui traversent le texte : par exemple, ne pas oublier de relever et de mettre en perspective chez Pline l'intérêt porté au *primus inuentor* et aux *mirabilia*, ni de décrire, en commentant les anecdotes sur Zeuxis, les divers choix esthétiques qui s'offrent au peintre (naturalisme, idéalisme, etc.). Dans l'*Ars amatoria*, un rappel sur le statut social des femmes qu'il s'agit de séduire est utile pour éviter un contresens en parlant des matrones et de la morale augustéenne.

Par ailleurs, pour ne pas donner l'impression de « plaquer » des connaissances en lançant au jury une expression qu'il serait supposé attendre (« l'*ars urbanus* » [sic] d'Ovide, le « ton badin », la « *persona* poétique », « l'*ethos* de l'artiste »), il ne faut pas hésiter à donner une définition des concepts explicatifs que l'on mobilise, démarche qui témoigne toujours d'un recul critique appréciable : on peut ainsi admettre, comme l'ont dit certains candidats ou candidates, que Pline et Ovide pratiquent respectivement « la satire », mais il aurait fallu préciser

en quel sens le terme devait être entendu et en discuter au moins en quelques mots la pertinence pour l'extrait considéré. C'est cet effort de définition qui rend juste et intéressante une remarque autrement un peu générale. Un candidat a su par exemple se sortir avec brio d'un passage d'Ovide montrant à quel niveau exactement se situait l'humour du poète dans un passage exhortant (sérieusement) le séducteur à se passer du consentement des femmes. Un mot enfin sur l'expression orale : fluide et de qualité dans l'ensemble, elle se charge parfois de « tics » à proscrire (un texte jugé à plusieurs reprises « assez intéressant » ; commentaire ponctué par d'innombrables « bien sûr »).

En définitive, le jury a eu souvent, y compris pour des prestations par ailleurs satisfaisantes, le sentiment que le candidat ou la candidate n'avait qu'une connaissance superficielle de l'œuvre. Ce constat, dans lequel les difficiles circonstances sanitaires ont sans doute leur part, doit pourtant être considéré comme un encouragement pour les futurs préparateurs. En effet, comme les années précédentes, les candidats et candidates qui ont de toute évidence fréquenté les textes au programme et qui ont acquis une certaine familiarité avec leurs enjeux, ont livré de bonnes, voire d'excellentes prestations que le jury a valorisées.

Spécialité Lettres modernes - Arts

Comme en 2019, la session 2021 du concours a attiré 22 candidats et candidates à l'épreuve orale d'explication d'un texte latin portant sur la thématique « savoir, apprendre, éduquer ». Le jury a utilisé toute l'échelle des notes pour faciliter le classement et valoriser les meilleures prestations. Les notes se sont échelonnées de 03 à 19.

Les textes en prose comptent environ 120 mots, les textes en poésie environ 18 vers. La présentation des sujets comprend toujours les éléments nécessaires à la bonne compréhension des extraits par des candidats et candidates non-spécialistes (titres, chapeaux introductifs, appareil de notes lexicales, mythologiques ou historiques).

Les textes tirés au sort ont été extraits des œuvres suivantes (les tirages étant équilibrés entre prose et poésie et les sujets empruntés à la littérature patristique n'exigeant aucune compétence particulière dans le domaine de la théologie chrétienne) :

en prose :

Augustin, *Les confessions*
Cicéron, *De la divination*
Columelle, *De l'agriculture*
Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*
Quintilien, *Institution oratoire*
Salluste, *Conjuration de Catilina*
Sénèque, *De la tranquillité de l'âme*
Sénèque, *Questions naturelles*
Tite Live, *Histoire romaine*

en poésie :

Horace, *Épîtres*
Horace, *Satires*
Ovide, *Fastes*
Lucrece, *De la nature*
Properce, *Élégies*
Térence, *Adelphes*
Tibulle, *Élégies*
Virgile, *Énéide*
Virgile, *Géorgiques*

Le déroulement de l'épreuve

Le jury tient à rappeler que les candidats et candidates disposent de **20 minutes pour leur exposé** qui comporte cinq étapes complémentaires : 1. une brève introduction qui présente l'extrait en le rattachant à la thématique générale ; 2. une lecture fluide et expressive démontrant que le candidat comprend ce qu'il énonce (il est conseillé, en poésie, de repérer et de faire les élisions et, en prose, de développer les abréviations usuelles comme les initiales des prénoms) ; 3. une traduction qui rende compte à la fois de la construction et du sens du texte latin dans un français intelligible (il est évidemment proscrit de proposer une traduction qui n'ait aucun sens en français) ; 4. un commentaire s'appuyant sur la présentation des mouvements du texte et de la problématique retenue pour l'expliquer ; 5. une brève conclusion qui fasse le bilan du commentaire et évite une analyse purement formelle. Certains candidats ou candidates ont choisi une problématique en rapport avec la thématique

« savoir, apprendre, éduquer ». La seule obligation était de définir un axe de lecture qui permette d'éviter absolument la paraphrase et d'expliquer l'ensemble du texte. Il est important que les candidats et candidates utilisent les vingt minutes prévues pour leur exposé. Certaines prestations trop brèves révèlent une mauvaise gestion du temps et une analyse lacunaire. Un entraînement régulier est naturellement la meilleure façon de progresser, d'aborder sereinement l'épreuve et d'éviter, par étourderie ou sous l'effet de l'angoisse, de lire de manière expéditive ou ... d'oublier de lire voire de traduire le texte. Même si l'exposé dure moins de vingt minutes, **l'échange avec le jury n'excède pas les dix minutes prévues** pour ne pas rompre l'équité entre les candidats et candidates. Rappelons que cet échange a lieu après l'exposé complet du candidat ou de la candidate.

Remarques sur la session 2021

La plupart des candidats et candidates ont démontré une assez bonne maîtrise des règles de l'épreuve et une gestion correcte du temps. Toutefois, certains ont obtenu des notes très basses parce que leur exposé et leurs réponses ont confirmé une méconnaissance presque totale de la langue et de la culture latines et une incapacité à analyser les erreurs. Le jury tient à souligner la nécessité d'un apprentissage régulier du latin et d'une bonne préparation de la thématique. Il est surprenant, en effet, que la thématique « savoir, apprendre, éduquer » n'ait pas permis à tous les candidats et candidates d'améliorer leurs commentaires sur certaines pratiques d'enseignement ou d'éducation dans l'Antiquité, ou sur le rôle pédagogique de l'éloquence. Il est encore plus étonnant d'ignorer la notion d'*ars* ou la définition de l'orateur idéal selon Cicéron, de confondre Pliny l'Ancien et Pliny le Jeune, de méconnaître Mécène ou d'ignorer les principaux genres de la poésie latine (élogie, satire, ode...). La consultation d'une histoire de la littérature latine peut être un moyen facile et efficace de combler ses lacunes, de faciliter les révisions et d'éviter les erreurs les plus pénalisantes.

La **lecture** du texte doit être soignée (y compris lorsque les conditions sanitaires imposent le port du masque ...) : dans la prononciation, qui doit articuler correctement des mots comme *elegia*, d'une voix ni trop forte ni trop faible ; dans le rythme, qui ne doit être ni trop lent ni trop rapide – il ne s'agit pas d'une démarche à expédier comme si c'était un *pensum* – et qui doit veiller à grouper correctement les syntagmes (par exemple la négation *ne... quidem...* qui encadre le mot sur lequel elle porte) ; dans le ton, qui doit éviter d'être monotone et monocorde. Idéalement, la lecture reflète déjà la compréhension de quelques aspects du texte : mouvements, tons, changements d'énonciation...

Les candidats et candidates doivent porter une attention toute particulière à **la traduction** qui révèle leurs compétences linguistiques et culturelles et conditionne la qualité du commentaire. Tout d'abord, le candidat ou la candidate s'efforcera de traduire la totalité du texte et veillera à éviter les oublis (par exemple une négation) qui peuvent changer radicalement la signification d'une phrase. Il est tout aussi important de s'appuyer sur une analyse précise de la syntaxe, de la morphologie, des cas, des voix, des temps, des modes verbaux et des degrés des adjectifs et des adverbes : à titre d'exemples, des confusions ont été constatées entre *quid* et *quod*, *ferre* et *fore*, *redeo* et *reddo*, *uis* et *uir*, *os* et *ora* Rappelons aussi quelques évidences : la forme *pueris* (*puer*, *pueri* m) n'est pas un génitif mais un datif/ablatif pluriel ; la forme verbale *amatus est* n'est pas un présent mais un parfait passif ; les participes présents et futurs sont toujours actifs ; une proposition relative n'a pas le même sens à l'indicatif et au subjonctif ; l'interrogative indirecte est au subjonctif.

Les candidats et candidates peuvent choisir une **explication linéaire** ou un **commentaire composé** pourvu qu'ils s'en tiennent à la méthode choisie et qu'ils présentent des directions de lecture claires : par exemple, sur les *Fastes* d'Ovide, un candidat a d'emblée souligné la conjonction de trois dimensions, l'histoire, la poésie et l'éloge, qu'il a ensuite mise en lumière dans une explication linéaire, structurée et équilibrée du texte, sans chercher l'exhaustivité qui est impossible dans le temps imparti. Il est tout à fait déconseillé de réciter des fiches de cours sur l'éducation, les savoirs ou la transmission textuelle dans l'Antiquité. Le commentaire doit être original, s'appuyer sur des citations précises et prendre en considération le genre de l'œuvre, le lexique, le style, le ton, les articulations, les idées et les nuances du texte. Le jury a été séduit par certaines hypothèses (par exemple, après une traduction presque parfaite d'un extrait de Lucrèce, l'analyse de l'adjectif *caecus*, corps à la fois « invisibles » et « aveugles ») et certains développements sur la définition des savoirs, le statut de la musique dans l'éducation ou l'organisation des bibliothèques antiques (par exemple dans des passages de *l'Institution oratoire* de Quintilien ou du traité *De la tranquillité de l'âme* de Sénèque critiquant la bibliomanie). En revanche, certains exposés ont souffert d'une méconnaissance étonnante de la culture et de la chronologie antiques, ignorant tout de la fondation de Rome, des triumvirats ou du début de l'empire. Rappelons enfin que le commentaire est l'occasion pour le jury d'apprécier les qualités d'expression du candidat ou de la candidate : il faut se garder des tournures relâchées, familières (« comme quoi ») ou fautives (« être joué par sa propre habileté » ; « comme il serait » au lieu de « comme il était »).

Il faut insister, pour finir, sur l'importance du **temps d'échange avec le jury** qui ne cherche pas à pénaliser les candidats et candidates mais à leur offrir la possibilité de corriger leurs erreurs et de préciser leur commentaire. Certains ont profité de la reprise pour améliorer leur traduction et rectifier ou enrichir leur analyse. La notation étant une valeur relative qui s'appuie sur l'ensemble de l'épreuve, on peut obtenir un excellent résultat malgré des erreurs ou des manques, si ces inexactitudes sont corrigées au fil de la discussion. La capacité à se détacher

de ses notes et à improviser une explication grammaticale ou littéraire pendant la discussion est également appréciée. Certains candidats et candidates ont brillé dans cet exercice et suscité l'admiration du jury.

Pour conclure, le jury souhaite encourager les préparateurs : comme la session 2021 l'a encore montré, avec plusieurs excellentes prestations, l'épreuve d'explication d'un texte latin n'est pas insurmontable et peut même donner lieu à de très belles réussites.

Série Langues vivantes - Série Sciences humaines

La thématique portait cette année sur « savoir, apprendre, éduquer » et les textes choisis ont cherché à en explorer les diverses facettes. Le jury a bien conscience que l'épreuve s'adresse à des étudiants et étudiantes non spécialistes. Les textes sont ainsi d'une longueur adaptée (autour de 120 mots pour les textes en prose et de 18 vers pour les textes poétiques) et accompagnés d'un titre, d'un chapeau introducteur et éventuellement de notes (indiquant le sens spécifique de certains mots ou expressions, ou explicitant des références historiques ou culturelles).

Série Sciences humaines

Lors de la session 2021, l'épreuve orale d'explication d'un texte latin a été choisie par 10 candidats et candidates, comme en 2019. Les notes se sont échelonnées de 01 à 18. Trois notes très basses (01, 01,5 et 02) ont sanctionné tout à la fois des traductions entièrement erronées, une incapacité à améliorer la performance lors de la reprise et des lacunes difficilement pardonnables à ce niveau. D'autres prestations ont en revanche parfaitement répondu aux attentes du jury.

Pour la prose, le jury a proposé des extraits des œuvres suivantes :

Rhétorique à Hérennius
Cicéron, *La République*
Quintilien, *Institution oratoire*
Sénèque, *Apocoloquintose*
Sénèque, *Questions naturelles*
Tite Live, *Histoire romaine*
Vitruve, *De l'architecture*

Le hasard des tirages a fait que seules trois explications ont porté sur un extrait d'une œuvre poétique :

Lucrèce, *De la nature*
Tibulle, *Élégies*
Virgile, *Géorgiques*

Remarques générales

Rappelons pour commencer – et nous renvoyons aux rapports des années précédentes qui donnent des conseils toujours d'actualité – qu'une épreuve orale obéit à quelques règles qui lui sont propres et qu'il convient de ne pas négliger. Le candidat ou la candidate doit tout d'abord se faire comprendre aisément, ce qui implique de ne pas parler pas trop vite et d'adopter une énonciation claire. On conseillera aux préparateurs de travailler leur élocution et de s'entraîner à « poser leur voix ».

Il faut également savoir exploiter au mieux le temps imparti pour l'exposé, tout en évitant autant que possible le « remplissage », qui en aucune façon ne saurait cacher une difficulté à expliquer le texte. Les vingt minutes accordées ont très rarement été utilisées cette année. Au moment de la reprise, il faut se montrer le plus actif et vif possible : ce temps d'échange est aussi un temps de parole pour le candidat ou la candidate, et un temps de parole important.

Enfin, tout au long de cette épreuve, il convient de démontrer sa maîtrise du français et sa capacité à adopter le niveau de langue attendu. On évitera les barbarismes et fautes de syntaxe (« transposage » [*sic*], « après que » suivi du subjonctif ou « bien que » suivi de l'indicatif). On veillera à châtier autant que possible son langage (« ça fait très *ex-voto* » n'est pas du plus bel effet dans un concours littéraire).

Déroulement de l'épreuve

Rappelons que l'épreuve d'explication d'un texte latin se compose des étapes suivantes : après une rapide introduction, le candidat ou la candidate lit l'intégralité du texte, le traduit et enfin le commente, en un exposé qui n'excède pas 20 minutes. À la suite de cette prestation, pendant 10 minutes – et ce quelle que soit la durée de

l'exposé, pour des raisons d'équité – le jury procède à une reprise. Il faut noter que la reprise n'a jamais lieu après la traduction, qui doit être immédiatement suivie du commentaire.

L'introduction

L'introduction est un moment important de l'épreuve : tout en étant brève, elle doit proposer une mise en contexte de l'extrait soumis et introduire les grands thèmes et la problématique que le commentaire développera. Il s'agit donc d'éviter de plaquer une « fiche » toute prête sur l'auteur ou l'œuvre étudiés, ou encore de rappeler des faits, des motifs ou des événements sans lien avec l'extrait proposé. Une bonne manière d'introduire l'exposé peut consister à situer le passage dans l'œuvre (en soulignant, par exemple, qu'il s'agit d'un prologue), à parler du genre littéraire auquel il appartient (un texte issu d'un traité de rhétorique ou d'architecture ne s'explique pas comme un extrait d'un poème didactique), à évoquer certains épisodes de la vie de l'auteur susceptibles d'éclairer le texte (ainsi le fait que Sénèque ait été un proche de l'empereur Claude est essentiel pour comprendre l'*Apocoloquintose*) ou encore à rappeler certaines notions fondamentales de la pensée antique.

La lecture

Pas plus que l'introduction la lecture n'est une formalité. Elle permet d'abord au jury de vérifier que le candidat ou la candidate sait lire correctement le latin et a compris le texte qui lui a été soumis. Sans être théâtrale, elle doit en effet respecter les unités de sens et les unités syntaxiques : on ne séparera pas, par exemple, le nom de son adjectif épithète. Le ton doit être adapté, autant que possible, au sens du texte et il faut éviter la monotonie. Le jury encourage les candidats et candidates à faire les élisions qui s'imposent en poésie. Pour la prononciation, on respectera les règles de la prononciation dite restituée à la française : il s'agit là d'une convention, utile en ce qu'elle permet à tous de reconnaître le même latin. Certains ont choisi de marquer l'accent d'intensité de la syllabe tonique. Le jury n'y est pas opposé, mais ce n'est évidemment pas une obligation et l'accentuation doit alors être correcte, ce qui n'a pas toujours été le cas.

La traduction

C'est bien entendu l'étape cruciale de l'exercice, puisqu'on ne saurait faire de commentaire pertinent d'un texte qu'on a mal compris. L'épreuve, qui suppose une certaine familiarité avec la langue latine, est loin d'être insurmontable, mais réclame un bon entraînement.

Le jury encourage les futurs candidats et candidates à mémoriser le lexique le plus courant (*uero* n'est pas un verbe et *aut* est une conjonction de coordination qui devrait être connue). Il faut également apprendre à utiliser correctement le dictionnaire (*sermo* pouvait difficilement être traduit par « leçon », *agere* par « aller » ou *Tages* par « Étrusque inventeur de la divination »).

Plus graves sont les fautes qui portent sur des éléments fondamentaux de la morphologie latine. On se contentera ici de signaler certaines erreurs récurrentes : le pronom *nos* et le possessif *noster* sont souvent confondus ; la distinction entre modes personnels et modes impersonnels échappe à certains ; la syntaxe du gérondif et de l'adjectif verbal est mal connue ; tel verbe passif est traduit comme un actif ou tel verbe déponent pris pour un verbe passif.

L'exercice de la traduction suppose enfin une connaissance de la syntaxe et de ses catégories fondamentales (coordonnant, subordonnant, adjectif, nom, etc.), sans lesquelles on ne peut prétendre analyser et comprendre la prose périodique de Tite-Live, Cicéron ou Quintilien. Le jury invite les préparateurs à réviser tout particulièrement les points suivants : les relatives au subjonctif ; les subordonnées introduites par *ut*, *dum* et *cum* (et l'emploi des modes que ces subordonnants admettent).

Le commentaire

Ultime étape de l'épreuve avant la reprise, le commentaire vise à dégager les points essentiels qui permettent d'éclairer la compréhension de l'extrait, en évitant la simple paraphrase.

Commenter un texte, *a fortiori* un texte issu d'un milieu chronologiquement et culturellement très éloigné du nôtre, c'est à la fois l'expliquer et l'éclairer, élucider son sens, mais aussi en donner une interprétation. Il faut donc commencer par bâtir une problématique, qui ne doit pas se réduire à une simple question générale et interchangeable, quel que soit le texte proposé (du type « quelle est la vision de X de l'auteur ? » ou « en quoi ce texte montre-t-il la conception que se fait l'auteur de X ? »), mais mettre en lumière les enjeux fondamentaux du passage (idéologiques, historiques, esthétiques, religieux...). Pour ce faire, il peut être utile de réfléchir à la structure du texte (que ne reflète pas nécessairement la présentation typographique de l'extrait) et d'en dégager la dynamique : il peut être très pertinent de présenter le plan du texte dès l'introduction ou au début du commentaire ; mais dans ce cas, il faut immédiatement en tirer des conclusions pour élaborer la problématique, et non présenter ce plan comme une sorte de passage obligé de l'exercice.

Le candidat ou la candidate est entièrement libre de proposer un commentaire composé ou linéaire, mais dans les deux cas, il convient d'émettre des hypothèses de lecture en lien avec la problématique annoncée. C'est aussi dans la perspective de cette problématique qu'il faut sélectionner les remarques pertinentes, les passages à élucider, les références à expliciter. Les remarques s'enchaîneront alors organiquement, et l'interprétation défendue sera convaincante.

S'il est évidemment utile de comparer le texte que l'on commente à d'autres textes de la littérature grecque et latine, afin d'en dégager les spécificités ou au contraire la représentativité, il est important de rappeler que l'on attend des candidats et candidates qu'ils commentent le texte qui leur est proposé et tel qu'il est découpé ; on n'attend surtout pas d'eux qu'ils se lancent dans une réflexion générale (et souvent empruntée au cours de khâgne) sur la thématique de l'année, qui se servirait alors du texte comme un simple prétexte ou point d'entrée. Il faut systématiquement s'appuyer sur le passage étudié et le citer constamment (en latin, et dans un latin bien entendu correct).

Les meilleurs commentaires reposent généralement sur une solide maîtrise des outils de l'analyse littéraire (notamment les figures de style que les auteurs latins affectionnent le plus), une bonne connaissance de l'histoire littéraire latine et des différents genres pratiqués à Rome (les *Questions naturelles* de Sénèque ne ressortissent pas au genre épistolaire), une capacité à analyser avec finesse l'écart que le texte creuse, ou non, avec les attendus de son genre (une satire n'est pas nécessairement un pamphlet, tel passage des *Géorgiques* relève davantage du genre épique que du genre didactique) et une certaine familiarité avec l'histoire et la culture antiques (il fallait se rappeler qui étaient Tantale et Sisyphe, pour comprendre exactement un passage du chant III du *De natura rerum*, par exemple). Le jury n'oublie pas qu'il interroge des non spécialistes et introduit dès que nécessaire des notes explicatives : mais certains éléments de la culture classique font partie du bagage de culture générale que chaque candidat ou candidate doit avoir à cœur d'acquérir durant ses années de classes préparatoires.

Conclusion

Le jury a conscience que l'exercice qu'il propose est exigeant ; mais il sait également quel profit chacun peut tirer de la fréquentation des auteurs latins et de la pratique du commentaire d'un texte ancien. Il encourage donc les préparateurs à emprunter cette voie : en tenant compte de ces quelques remarques et en s'entraînant avec sérieux et régularité, ils ont toutes les chances de très bien réussir cette épreuve.

Série Langues vivantes

Cette année, à la suite de deux abandons, seuls trois candidats et candidates ont passé cette épreuve ; si l'une des explications, totalement ratée, a obtenu la note la plus faible (01), le jury a eu le plaisir d'entendre deux très belles prestations (16 et 17).

Les textes tirés au sort étaient extraits des deux œuvres suivantes :

Cicéron, *De la divination*

Lucrece, *De la nature* (deux extraits).

Toutes les remarques et tous les conseils prodigués dans le rapport sur la Série Sciences Humaines (ci-dessus) valent pour la série Langues vivantes. Le jury invite les futurs candidats et candidates à s'y reporter.